



AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ÉCRITE
CONCERNANT UNE DEMANDE DÉROGATION MINEURE
AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 2006-543

Aux contribuables de la susdite Municipalité,

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale adjointe et greffière de la susdite Municipalité:

QU'une dérogation mineure au chapitre III : Les usages et les bâtiments principaux, section III : Normes relatives à l'occupation du sol, *article 39-Marges de recul arrière minimale - Dispositions générales-tableau 1* du Règlement de zonage 2006-543 de la municipalité de Bonaventure a été demandé pour le lot portant le numéro 6 185 218 du Cadastre du Québec.

Que cette demande de dérogation mineure aura pour effet :

1^o D'autoriser la construction d'une résidence unifamiliale avec une marge de recul arrière de 2 mètres alors que le règlement exige pour ce bâtiment et dans la zone (126-R) une distance minimale de 5 mètres.

QUE cette demande de dérogation mineure est soumise à la consultation publique quant à sa nature et aux effets de son adoption, au moyen d'une assemblée publique de consultation écrite;

QUE les personnes ou organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet ou qui désirent obtenir de l'information sur cette demande de dérogation mineure sont invitées à le faire par courriel à l'adresse : mairie@villebonaventure.ca ou par la poste à l'adresse suivante 127, avenue de Louisbourg, en mentionnant la dérogation mineure numéro 2021-07 ;

QUE les questions ou les commentaires seront reçus **avant le 5 AOÛT 2021, 12 h;**

QU'un registre faisant mention de tous les commentaires et questions reçues sera remis au conseil municipal par la greffière de la ville;

Donné à Bonaventure, ce 20 juillet 2021.

Amélie Nadeau
Directrice générale adjointe et greffière

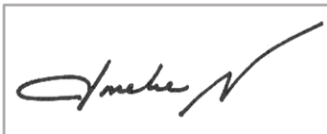
CERTIFICAT DE PUBLICATION

**de
l'AVIS PUBLIC
pour
l'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ÉCRITE
CONCERNANT UNE DEMANDE DÉROGATION MINEURE
AU RÈGLEMENT DE ZAONGE 2006-543**

Je, soussigné, Amélie Nadeau, certifie sous mon serment d'office
que j'ai publié l'avis ci-avant conformément à la Loi,
le 20 juillet 2021.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT

CE 20^e JOUR DE JUILLET 2021.

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature is cursive and appears to read 'Amélie Nadeau'.

Amélie Nadeau
Directrice générale adjointe et greffière